

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2018

Présentes : Anuka Schubert, Nadège Pfister, Paulos Asfaha, Sebastian Zelada, Piera Dell'Ambrogio, Nouchka Barral.

Excusé : Mathieu Crettenand.

PV : Nouchka Barral.

18h30 AEAE

*Demande de subvention pour un cycle de séminaires
Mailys, Eirini.*

L'AEAE organise une série d'événements, sur le thème de la priorisation, que ce soit à l'échelle globale ou à l'échelle individuelle. Il y aura deux workshops, un débat, ainsi qu'un dernier événement dont la forme est encore en train d'être définie.

Les membres de l'association animeront l'ensemble des séminaires.

La demande de subvention s'élève à 280.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. La Commission tranchera en divers la question de la publicité sur internet.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

18h45 COMU

Demande de complément de subvention pour une pièce de théâtre

Nadia, Annabella, Céline

L'association a repensé tout le concept de la tournée, tant en terme de gestion que de possibilité financière. La tournée aura donc finalement lieu de façon plus resserrée, du 11 au 14 mai. Cela sera dans plusieurs salles, avec des déplacements de matériel et d'équipes.

Repenser cette tournée a été au final de quelque chose de très positif pour l'association, qui leur a beaucoup apporté, afin de réfléchir à ce qu'elles attendaient de ce projet. Elle a une vraie volonté de toucher les étudiant·e·s, ce qui n'apparaissait peut-être pas dans la demande initiale.

La demande porte sur le matériel de l'aula de Saussure et la location des micros.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'474.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

19h00 AEAPA

Demande de subvention pour un voyage d'études en Dordogne

Brigitte, Lucas

L'association organise un nouveau voyage d'études, en Dordogne cette année. Les activités du voyage s'inscrivent dans le cadre d'un laboratoire d'archéologie préhistorique. Ainsi, la préparation scientifique est réalisée par 9 étudiant.e.s, dans le cadre d'un cours. Mais la participation au voyage n'étant, en revanche, pas obligatoire, aucun crédit n'y est alloué.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'800.-, soit 200.- par étudiant pour 14 personnes au maximum.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition de la liste des participant·e·s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 AIESEC

Demande de subvention pour le Global Village

Sonia, Asma, Diego

L'AIIESEC organise le Global Village, soit une journée dans UniMail avec une quinzaine de stands, qui vont représenter différents pays. Cette année, il y aura aussi des étudiant·e·s en échange pour représenter leurs pays, ce qui leur permet de participer à la vie de l'université sous une forme différente.

Il y a un budget pour chaque stand, afin de préparer la cuisine et la décoration du stand. La demande porte sur CHF 20.- par stand, petit-déjeuner offert le matin et un peu de matériel (même si bcp en stock).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'000.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 67'0.-, car les frais d'apéritifs/petit-déjeuner sont subventionnés à hauteur de CHF 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

19h30 ESN

*Demande de subvention pour les National Erasmus Games
Jaime, Frédéric*

ESN Genève va participer à ce tournoi sportif organisé par la section lausannoise cette année. Il y aura plusieurs sports proposés. Les frais portent sur l'inscription et le déplacement.

La demande de subvention s'élève à CHF 442.-, soit CHF 17.- par personne pour 26 étudiant.e.s au maximum..-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- la liste des participant·e·s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

20h00 AEF

*Demande de subvention pour des sorties théâtre
Lauriane*

L'AEF propose des sorties au théâtre, mais souhaitent les rendre accessible au plus de personnes possible, en-dehors de la barrière du prix. L'idée est de s'intéresser à la scène théâtrale genevoise.

La demande de subvention s'élève à CHF 300.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition de la liste des participant·e·s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h20 AEF

*Demande de subvention pour une conférence
Lauriane*

L'association organise une conférence intitulée « A qui appartiennent les médias ». Le but serait de conscientiser l'importance des médias dans notre quotidien. Il y aura quatre intervenant·e·s. La conférence aura lieu en mai.

Le budget porte sur les frais de publicité, de cadeaux et d'apéritif.

La demande de subvention s'élève à CHF 260.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

20h40 CUAE

*Demande de subvention pour une conférence
Romain, Zino*

La CUAE présente la demande de subvention de Rethinking Economics, association en cours d'enregistrement. Il s'agit d'un cycle de quatre conférences, avec Bruno Amable et André Orléans notamment, qui auront lieu pendant le mois d'avril et mai.

Demande porte sur les frais de déplacement d'un des intervenants, apéritif, et frais de remerciement.

La demande de subvention s'élève à CHF 854.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

21h00 CUAE***Demande de subvention pour un trajet
Romain***

La CUAE organise un trajet collectif à l'occasion d'un rassemblement étudiant, pour dénoncer les hausses des taxes dans l'ensemble de la Suisse. Mettre à disposition un car, afin de permettre à tou.te.s les étudiant.e.s intéressées de se rendre à Berne pour l'occasion. La demande de subvention concerne le prix du trajet pour le car.

La demande de subvention s'élève à CHF 1'500.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

21h15 CUAE***Demande de subvention pour une conférence
Romain***

La CUAE organise une conférence en Moins ! et l'AEEA, avec Armel Campagne. Ce sera autour du livre « Le capitalocène, aux racines historiques du changements climatiques » et aura lieu le 28 avril.

La demande porte sur les frais de remerciement, les frais de déplacement et l'apéritif.

La demande de subvention s'élève à CHF 400.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

21h30 Divers**Publicité en ligne :**

La Commission estime que la publicité en ligne rentre dans ce qui pourrait être fait à titre bénévole (en repartageant les événements), mais accepte de rentrer en matière pour la communication papier, au travers d'affiches et flyers. De plus, cela permet de toucher un public pas uniquement cantonné aux réseaux sociaux.

Plateforme et engagement supplémentaire

- La plateforme doit être de la CGTF, et non pas liée au Rectorat.
- On va écrire un courrier sur l'avancement du projet :
 - On dit que c'est essentiel pour nous que la garantie de déficit du Rectorat s'active dès qu'il reste CHF 100'000.- de réserve, et qu'elles ne doivent pas être utilisées ni pour les salaires supplémentaires, ni pour la maintenance de la plateforme.
 - On ne portera pas le projet comme étant nôtre lors de l'AU. La CGTF dira avoir participé au processus et fait part de ses besoins, conditions et interrogations quant au projet.
 - La plateforme ne doit pas être en accès pour le Rectorat. Elle est gérée par la CGTF, en lien avec les associations et leur faîtière quand c'est nécessaire.
 - Les demandes d'enregistrement étant le fait du Rectorat, il n'y a aucune raison que les demandes d'enregistrement ou reconnaissance soit hébergée sur ce site.
 - On ne veut pas modifier le principe de la CGTF, qui est de gérer un fonds pour les associations, par et pour les étudiant.e.s.

La Secrétaire annonce son départ du poste pour fin juin. La Commission met en place un calendrier pour le remplacement. La CGTF souhaite rappeler son indépendance dans le processus d'engagement et le choix de la répartition des taux d'engagement, qui sont approuvés finalement par l'AU. Le-la représentante du Rectorat assiste aux séances de la commission avec voix consultative (cf art. 1 al.4)

Une deuxième séance de mars a dû être fixée en urgence au 26 mars 2018.